Pas·de·Calais
Le Département

Accusé de réception en préfecture : 062-226200012-20261012-lmc1552767-DE-1-1
Date de télétransmission : 03/11/2026
Date de réception préfecture : 03/11/2026

Publication électronique le : 3 novembre 2026

DEPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS

DELIBERATION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

REUNION DU 12 OCTOBRE 2026

PRESIDENCE DE MONSIEUR JEAN-CLAUDE LEROY

Secrétaire : Mme Brigitte PASSEBOSC

Étaient présents : M. Jean-Claude LEROY, M. Daniel MACIEJASZ, Mme Valérie CUVILLIER, Mme Blandine DRAIN, Mme Maryse CAUWET, M. Ludovic LOQUET, Mme Bénédicte MESSEANNE-GROBELNY, M. Jean-Claude DISSAUX, Mme Laurence LOUCHAERT, Mme Karine GAUTHIER, M. Alain MEQUIGNON, Mme Evelyne NACHEL, Mme Florence WOZNY, M. Jean-Jacques COTTEL, Mme Caroline MATRAT, M. Sébastien CHOCHOIS, Mme Sophie WAROT-LEMAIRE, M. André KUCHCINSKI, Mme Fatima AIT-CHIKHEBBIH, M. Pierre GEORGET, Mme Carole DUBOIS, Mme Zohra OUAGUEF, M. Etienne PERIN, Mme Maryse DELASSUS, M. Claude BACHELET, Mme Maïté MULOT-FRISCOURT, M. Bruno COUSEIN, M. Philippe FAIT, Mme Emmanuelle LAPOUILLE, M. Alexandre MALFAIT, Mme Sylvie MEYFROIDT, Mme Brigitte PASSEBOSC, M. François LEMAIRE, M. Marc SARPAUX, Mme Marie-Line PLOUVIEZ, M. Steeve BRIOIS, M. Ludovic PAJOT, M. René HOCQ, Mme Emmanuelle LEVEUGLE.

Excusé(s) : Mme Mireille HINGREZ-CÉRÉDA, M. Laurent DUPORGE, M. Olivier BARBARIN, Mme Stéphanie RIGAUX, M. Frédéric MELCHIOR.

Assistant également sans voix délibérative : M. Bertrand PETIT.

Excusé(s) sans voix délibérative : M. Jean-Louis COTTIGNY, M. Michel DAGBERT, M. Jean-Marc TELLIER.

PROLONGATIONS DE DÉLAIS FARDA ET FONDS ALIMENTATION DURABLE

(N°2026-419)

La Commission Permanente du Conseil départemental du Pas-de-Calais,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et, notamment, ses articles L.3121-14, L.3121-14-1, L.3211-1 et L.3211-2 ;
Vu la délibération n°2021-257 du Conseil départemental en date du 01/07/2021 « Délégation d'attributions à la Commission Permanente » ;
Vu la délibération n°2018-455 de la Commission Permanente en date du 05/11/2018 « Prolongations de délais » ;
Vu le rapport du Président du Conseil départemental, ci-annexé ;
Vu l'avis de la 4ème commission « Equipement et développement des territoires » rendu lors de sa réunion en date du 29/09/2026 ;

Après en avoir délibéré,

DECIDE :

Article unique :

D'autoriser le Président du Conseil départemental à mettre en œuvre, au nom et pour le compte du Département, pour les demandes de prolongations de délais de validité des subventions, les modalités reprises au tableau joint à la présente délibération.

Dans les conditions de vote ci-dessous :

Pour : 44 voix (Groupe Socialiste, Républicain et Citoyen ; Groupe Communiste et Républicain ; Groupe Union pour le Pas-de-Calais ; Groupe Rassemblement National ; Non-inscrit) Contre : 0 voix Abstention : 0 voix

(Adopté)

….....

LE PRESIDENT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL,

Jean-Claude LEROY

ARRAS, le 12 octobre 2026

Pour le Président du Conseil départemental,
La Directrice générale des services,

Signé

Maryline VINCLAIRE

DATE COURRIER DEMANDE	DATE CP	DISPOSITIF CONCERNÉ	LIBELLE OPÉRATION	BÉNÉFICIAIRE	N° dossier	TERRITOIRE	MONTANT ACCORDÉ	MONTANT DÉJÀ PAYÉ	RESTE A PAYER	DATE DE FIN PREVUE	CONTEXTE	DÉCISION
02/07/2026	18/11/2024	FARDA AMENAGEMENT	construction d'une salle intercommunale	NORTKERQUE	2024-01020	CALAISIS	120 000,00	0,00	120 000,00	fin 2027	Les travaux ont débuté le 22 juin pour une durée de 17 mois	Prolongation jusqu'au 31/12/2027 afin de terminer les travaux
01/07/2026	17/06/2024	FARDA AVC	réfection de la rue Depersyn	GENNES IVERGNY	2024-01548	MONTREUILLOS	15 000,00	0,00	15 000,00		Soucis avec l'entreprise	Prolongation jusqu'au 31/12/2026 afin de terminer les travaux
24/07/2026	09/12/2024	AVC INONDATIONS	travaux d'assainissement de la rue Ellsée Clais	FERQUES	2024-04171	BOULONNAIS	28 968,65	0,00	28 968,65	Travaux terminés		Prolongation jusqu'au 31/12/2026 afin de payer la subvention
09/07/2026	09/12/2024	AVC INONDATIONS	réparation de voiries rue du blanc mont, rue noire, allées de pinsons, rue magnier, impasse bacquet,	HESDIN L ABBE	2024-04879	BOULONNAIS	7890,06	0,00	7 890,06	Travaux terminés		Prolongation jusqu'au 31/12/2026 afin de payer la subvention
02/12/2024	14/10/2024	AVC INONDATIONS	Réfection de voirie rue de la Rivière Neuve	BALINGHEM	2024-02886	CALAISIS	29 402,87	0,00	29 402,87	Travaux terminés		Prolongation jusqu'au 31/12/2026 afin de payer la subvention
12/07/2026	18/11/2024	FARDA AMENAGEMENT	Création d'une oseraie ludique	MARLES SUR CANCHE	2024-03494	MONTREUILLOS	35 068,00	0,00	35 068,00		Les recherches de co financement complémentaires ont pris du temps. Les travaux ont débuté en aout 2026	Prolongation jusqu'au 31/12/2027 afin de terminer les travaux
02/07/2026	19/05/2025	FARDA AVC	Réfection de diverses voies communales (9 rues	SENLIS	2025-02080	MONTREUILLOS	15 000,00	0,00	15 000,00		Accord de DETR reçu tardivement et augmentation des prix des matières 1ères. Commande tardive auprés de l'entreprise qui ne garantit pas la fin des travaux dans les temps impartis	Prolongation jusqu'au 31/12/2028 afin de terminer les travaux
07/04/206	18/11/2024	FARDA AMENAGEMENT	Pose de panneaux photovoltaïques sur la salle J. Brel	QUIERY LA MOTTE	2024-05531	ARRAGEOIS	10 000,00	0,00	10 000,00		Compte tenu des travaux envisagés, la commune a demandé une étude complémentaire de la structure béton de la charpente. Celle-ci n'est toujours pas terminée	Prolongation jusqu'au 31/12/2027 afin de terminer les travaux
22/01/2026	19/05/2025	FARDA AMENAGEMENT	Etude pour la création d'une maison des associations	NEUVILLE SOUS MONTREUIL	2025-00114	MONTREUILLOS	6 000,00	0,00 €	6 000,00		Travaux démarrés. Allongement des délais d'études techniques et de diagnostics préalables . Difficultés rencontrées dans la consultation des	Prolongation jusqu'au 31/12/2027 afin de terminer l'étude

22/01/2026	19/05/2025	FARDA AMENAGEMENT	Réhabilitation de la maison des associations	NEUVILLE SOUS MONTREUIL	2025-00218	MONTREUILLOS	105 000,00	0,00 €	105 000,00		entreprises . augmentation significative du coût des matériaux et des prestations nécessitant des ajustements techniques pour préserver l'équilibre financier	Prolongation jusqu'au 31/12/2027 afin de terminer les travaux
06/08/2026	09/12/2024	AVC INONDATIONS	Réfection des rues de Robecq, de Trempal, de la Panne et de Bayenghem	MUNCQ NIEURLET	2024-06756	CALAISIS	16 812,28	0,00	16 812,28	Travaux terminés		Prolongation jusqu'au 31/12/2026 afin de payer la subvention
									389 141,86			

DEPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS

Pôle Aménagement et Développement Territorial
Direction du Développement, de l'Aménagement et de l'Environnement

RAPPORT N°29

Territoire(s): Tous les territoires
Canton(s): Tous les cantons
EPCI(s): Tous les EPCI

COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

REUNION DU 12 OCTOBRE 2026

PROLONGATIONS DE DÉLAIS FARDA ET FONDS ALIMENTATION DURABLE

Le présent rapport propose les décisions de prolongations de délais de réalisation de travaux.

La liste des sollicitations ainsi que les motifs de non réalisation sont présentés en annexe.

Les propositions de décisions se fondent sur les principes adoptés par la Commission Permanente lors de sa session du 5 novembre 2018 à savoir :

- permettre le versement du solde des subventions nécessitant une prolongation, dans la limite du 31 décembre de l'année de la demande, et en levant la déchéance quadriennale si nécessaire ;

- avant l'échéance de la prescription quadriennale, permettre une prolongation de délai jusqu'à la date sollicitée par le bénéficiaire de la subvention ;

Les propositions se répartissent donc ainsi :

- 4 prolongations jusqu'au 31 décembre 2026 afin de payer la subvention ;

- 1 prolongation jusqu'au 31 décembre 2026 afin de terminer les travaux ;

- 5 prolongations jusqu'au 31 décembre 2027 afin de terminer les études ou les travaux ;

- 1 prolongation jusqu'au 31 décembre 2028 afin de terminer les travaux.

Il convient de statuer sur ces affaires et, le cas échéant, de m'autoriser, au nom et pour le compte du Département à mettre en œuvre, pour les demandes de prolongations de délais de validité des subventions, les modalités reprises en annexe de ce rapport.

La 4ème Commission - Equipement et développement des territoires a émis un avis favorable sur ce rapport lors de sa réunion du 29/09/2026.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

Le Président du Conseil Départemental

SIGNE

Jean-Claude LEROY